



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de de la déclaration universelle des droits de l'Homme
et notamment ses articles

3. Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.
13. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression
20. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association...
21. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays...
22. Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale...
23. Toute personne a droit au travail...
24. Toute personne a droit au repos et aux loisirs...
24. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est nécessité par les articles sus cités de la déclaration universelle des droits de l'Homme dans le cadre de l'état d'urgence sociale liée à l'épidémie du COVOD 19 :

Fait à :

Le : 1er MAI 2020 à h

Signature :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)